



LA RÉGRESSION C'EST SANS NOUS !

La Direction Générale convoque ce 11 mars un groupe de travail relatif à son projet de rénovation de la formation initiale des contrôleurs des finances Publiques.

La délégation **F.O.-DGFIP** a eu la désagréable surprise de constater à la lecture des documents qu'**aucune inflexion n'est intervenue dans les projets de l'administration depuis le mois d'avril 2019** date du dernier groupe de travail **malgré l'opposition quasi unanime des organisations syndicales.**

PREMIER EMPLOI

Le projet **reprend donc les orientations** qui ont présidé à la rénovation **de la formation initiale des Inspecteurs** alors que nous attendons toujours un bilan complet annoncé pour le mois de juin. **Il encourt donc les mêmes reproches** que nous avons formulé dans un [tract de mai 2019 accessible sur le site national](#) : réorientation sur le premier emploi sous couvert de professionnalisation, raccourcissement de la formation théorique au profit d'un stage pratique probatoire sur le poste d'affectation, vœux d'affectation nationale formulés en juin en amont de la scolarité, affectation en fonction du rang de classement au concours, mouvement d'affectation dédié intervenant après le mouvement général, système de validation d'unités de compétences (6 pendant la scolarité théorique et 2 pendant le stage pratique), titularisation subordonnée à la validation des deux tiers des UC théoriques et des deux UC du stage pratique...

S'y ajoute expédiée en une demi-page le **raccourcissement de 18 à 12 mois de la formation des techniciens géomètres**, une entrée en formation décalée en octobre au lieu du mois de mars et l'introduction d'un **stage pratique probatoire sur leur poste d'affectation**. Il est vrai que la fiche promet la réunion d'un groupe de travail ultérieur dans une sorte d'aveu.

Comme si cela ne suffisait pas et là encore par décalque des concours d'inspecteurs l'Administration « propose » de **limiter à 5 le nombre de participations aux**

concours pour le recrutement (concours externe, interne et troisième concours) ou l'accès au grade (concours interne spécial) de contrôleurs ! Alors même que **F.O.-DGFIP** a très clairement une nouvelle fois exprimé son opposition en demandant à l'administration d'y renoncer lors du [groupe de travail du 19 février dernier](#).

INACCEPTABLE !

En clair il s'agit de limiter encore la possibilité des agents de catégorie C, sans doute privilégiés, d'accéder à la catégorie B. Osera-t-on encore comparer ces concours à celui de l'ENA pour tenter de justifier ces limitations ? Sachant que plus des deux tiers des préparants aux concours de la DGFIP sont des préparantes, il s'agit de surcroît, quelques jours après le 8 mars, d'une formidable mesure d'égalité Femme-Homme que l'on pourra sans peine ranger dans la collection de bonnes intentions de l'Administration. **Pour F.O.-DGFIP, c'est inacceptable et l'administration doit y renoncer pour les contrôleurs comme pour les inspecteurs !**

Décidément **la petite ouverture** entrevue sur la formation initiale des agents administratifs **s'est vite transformée en grosse fermeture** sur les contrôleurs.

Alors **F.O.-DGFIP** n'est pas dupe de l'étiquette de réunion de concertation qu'on accole à ce groupe de travail. Nous sommes toujours disponibles pour débattre et échanger lorsqu'il est possible de faire avancer les projets au bénéfice des personnels. Là, **l'Administration a très clairement choisi de passer en force** pour imposer unilatéralement ses projets en dépit de tous les arguments présentés.

Il faudra bien qu'à un moment les personnels s'invitent dans ce débat pour défendre leur conception du service public, leur droit à bénéficier d'une formation initiale et continue de qualité à hauteur de l'expertise nécessaire à l'exercice quotidien des missions et la possibilité de continuer à progresser dans leur carrière. **En attendant, qu'ils se réunissent sans nous !**